

Les enfants de moins de 16 ans peuvent pratiquer le sport normalement.

Les enfants entre 12 et 16 ans doivent porter le masque pour le sport en salle.

CONSIGNES D'HYGIÈNE POUR PARTICIPER AUX COURS DE DANSE.

Ce plan de protection a été établi dans le respect des exigences sanitaires et épidémiologiques émises par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Le but est de redémarrer l'ensemble des activités physiques proposées par l'école de danse selon un retour à la quasi-normalité.

- ARRIVÉE AU COURS

Les salles d'attente ne sont pas accessibles. Les personnes accompagnantes ne sont pas autorisées à rentrer dans l'école sauf en cas d'accompagnement de jeunes enfants - port du masque obligatoire pour tous les adultes ou élèves dès 12 ans entrant dans nos locaux pour se rendre aux vestiaires et/ou toilettes et lors de tout déplacement au sein de l'école ainsi qu'aux cours de danse. Les élèves sont priés d'arriver à l'heure au cours et de quitter les locaux le plus rapidement possible après le cours.

- MONITEURS

Les moniteurs seront particulièrement attentifs aux propos tenus par leurs participants ainsi qu'aux signes extérieurs de changement. Les intervenants peuvent reprendre du service normalement à la condition qu'ils ne présentent aucune des pathologies nommées dans la définition du groupe à risque. Afin de protéger les intervenants et les bénéficiaires, le risque accru de mise en danger de soi-même et des autres doit être spécifiquement mentionné lors de la 1ère séance de reprise de cours.

- HYGIÈNE

Les moniteurs et les participants se lavent les mains avant et après chaque cours. A défaut, ils utilisent un gel hydro-alcoolique. Les moniteurs disposent de gel hydroalcoolique, ainsi que de désinfectant de surface et de papier ménager s'ils utilisent les barre de danse, ou tout autre matériel.

- RESPECT DES DISTANCES

La distance reste de mise. Les moniteurs informent les participants qu'une distance minimale entre chaque personne présente doit être respectée. Les moniteurs adaptent leurs cours de manière à éviter tout contact physique avec et entre les participants. Les participants sont priés de ne pas partager leurs gourdes d'eau avec d'autres personnes.

Les séances d'essai pour accueillir d'éventuels nouveaux membres sont autorisées à condition que leurs coordonnées soient scrupuleusement consignées pour des raisons de traçabilité.

Les poignées de main, bises ou accolades en guise de salutations sont interdites.

- NETTOYAGE

Les moniteurs s'engagent à nettoyer le matériel après chaque utilisation.

- SYMPTÔMES DE LA MALADIE ET PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les moniteurs et participants affectés par des symptômes de la maladie ne sont pas autorisés à enseigner ou à prendre part à l'activité.

Les symptômes principaux d'une infection sont les suivants: toux, maux de gorge, insuffisance respiratoire, fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, rhume, symptômes gastro-intestinaux, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

Cas échéant, ils en informent leur responsable. Pour pouvoir tracer les contacts en cas de contamination, la liste de présence doit impérativement être mise à jour à chaque cours.